



Club Ville de Demain



18 juin 2021

*Autour de **Philippe CLOSE***

Bourgmestre de la Ville de BRUXELLES



Bruxelles Capitale de la Belgique, Capitale de l'Europe, de l'UE et de l'OTAN

L'évocation de Bruxelles renvoie à une multiplicité d'images. Ce qu'il vient à l'esprit par-dessus tout c'est la référence à l'Europe. Bruxelles, ce nom qui désigne familièrement et de manière souvent péjorative (« *C'est Bruxelles qui dirige* ») les institutions européennes au premier rang desquelles la Commission européenne. Non seulement la plupart des institutions de l'Union européenne y sont présentes mais s'y trouvent aussi de nombreuses organisations internationales dont l'OTAN qui ont leur siège en Région de Bruxelles-Capitale.

Peuplée de 1.218.255 habitants (1er janvier 2020) Bruxelles est une ville à part en raison de son **statut international**, c'est à la fois un atout et une problématique.

En Belgique, c'est le **bourgmestre** qui détient le pouvoir exécutif au niveau communal tout en étant le représentant du gouvernement dans la commune.

Comment gère-t-il cette capitale » et siège de tant d'entités ?

➤ **Qu'est-ce qu'être une ville au cœur de multiples interactions ?**

L'histoire récente de Bruxelles s'est faite par une succession de projets urbains non maîtrisés et sans réelle cohérence. La « densité bureaucratique » est largement supérieure à celle de Paris. Des quartiers ont été rasés remplacés par des « monstres architecturaux ». La seule ambition était de bâtir une capitale administrative et politique. Le terme de « *bruxellisation* » renvoyait à une architecture chaotique, mal pensée, plus soucieuse d'usages que du bien-être des habitants.

Impulsée par le Gouvernement, cette marche forcée était largement due au **statut international de la ville**. Bruxelles devait s'adapter à l'installation d'institutions sans que cela corresponde à une logique partagée et assumée par les bruxellois. Il faudra attendre 1989 et la création de la région de **Bruxelles-capitale** pour que les bruxellois accèdent à une maîtrise de leur urbanisme. Ce « paysage administratif » s'est déplacé vers l'est, avec le développement des institutions européennes. Le **quartier européen** s'est développé de manière spectaculaire sans lien avec les autres quartiers. Sorte de « ville dans la ville » ou de « no man's land », il s'est érigé en dehors de toutes règles communes, imposant des bureaux souvent sans âmes au cœur de la ville. Ce qui explique en partie le rapport complexe des bruxellois aux institutions (Conseil, Commission, Parlement...) et leur attitude un brin épidermique aux nombreux fonctionnaires européens, baptisés les « eurocrates ». Ce n'est qu'à partir de 2007 que le statut international de Bruxelles a commencé à être pleinement assumé par les habitants. Le **Plan de développement international** est parti du principe que c'est une chance énorme pour une ville que de pouvoir être la capitale de 500 millions d'européens et d'abriter des lieux prestigieux où se prennent de grandes décisions avec un mantra : « *Si vous voulez être entendu, dites-le à Bruxelles* ». 1600 organisations internationales, 1500 journalistes accrédités. Plus de dix grands sommets européens

par an ! Plutôt que de subir, autant faire de ces rencontres un élément identitaire de la ville. Ne pas faire une « ville bunker » au moment de ces sommets, comme ce fut le cas en août 2019 à Biarritz, mais les intégrer comme « une marque de fabrique » de la vie bruxelloise. Le dernier sommet de l'Otan aurait pu conduire à une quasi fermeture de la ville, il n'en a rien été. C'est à peine si la population s'est rendue compte de son déroulement ! Avec à la clef une meilleure acceptation sociale de ces manifestations sous haute sécurité. **La défiance a laissé place à une vraie fierté collective.** Rien à voir avec Washington où les décisions municipales doivent être validées par le Congrès américain. Comme les sommets européens – on se souvient du Sommet de Nice en 2000, émaillé de manifestations violentes- il importe d'avoir une politique sécuritaire à la hauteur des enjeux. Et ce tout au long de l'année. 1000 manifestations sont recensées chaque année et 80% d'entre elles n'ont rien à voir avec des sujets belges ! Les mécontents ont leur espace d'expression, une régulation de la liberté d'expression se fait à travers une gestion négociée de la place publique. Une telle politique est facilitée par le statut du maire de Bruxelles qui remplit aussi la fonction de préfet de police. C'est un gage de cohérence.

Notons que le nouveau siège de l'Otan, situé en bordure de ville, permet au centre-ville de ne pas vivre sous les contraintes de la sécurité.

➤ **La deuxième ville la plus cosmopolite du monde après Dubaï !**

Riche de 184 nationalités, Bruxelles est l'une des villes les plus multiculturelles du monde. Sur 1,2 million de résidents, plus de la moitié sont nés dans un pays étranger. Une immersion dans Bruxelles permet de prendre rapidement la mesure de la diversité des cultures et des pays d'origine. Accents mêlés et langues du monde font partie de l'ambiance de rue. 35% de la population bruxelloise n'a pas la nationalité belge. **Un melting-pot belge.** On compte environ 30% d'étrangers à Bruxelles, dont un

tiers de « primo-arrivants » (depuis moins de trois ans). La diversité est surtout européenne. Près de deux tiers des « migrants » viennent de pays européens contre 17% de pays africains et 9% de pays asiatiques. L'Amérique latine et l'Amérique du Nord sont beaucoup moins représentées avec 2% et 1% de migrations. Parmi les nationalités les plus présentes à Bruxelles, les Français occupent la première place avec 15%, suivie des Roumains et des Marocains (autour de 10%).

Distinguons les immigrés dits « du haut », les plus qualifiés, qui travaillent notamment pour les institutions européennes. Et les autres, qui viennent des quatre coins de la planète dans le cadre du regroupement familial, des études, de l'asile politique ou pour exercer des « petits boulots ». Il existe un communautarisme dans certains quartiers, à l'image de Matonge, **quartier** commerçant africain (principalement congolais), mais l'on observe une forte mixité. **C'est historiquement dû au fait que les banlieues se trouvent dans la ville.** Des ménages aux revenus faibles vivent non loin de quartiers plus cossus, comme Fond'Roy. Symbole de cette mixité sociale, Schaerbeek se trouve à quelques encablures de la Grand Place. Dans certaines communes de Bruxelles-Capitale (Molenbeek Saint-Jean, Saint-Josse), le taux de chômage dépasse les 30%. Ces quartiers « pauvres » du centre n'échappent pas au phénomène de « gentrification », mais les effets migratoires ne sont pas aussi importants que ceux observés en région parisienne.

➤ **Bruxelles et la Belgique**

A l'opposé du modèle jacobin centralisateur à la française, la Belgique se rapproche du modèle fédéral allemand. Elle s'oriente même vers le confédéralisme. La partie Nord demande plus d'autonomie. Dans ce contexte, Bruxelles est souvent qualifiée de « bouchon institutionnel ». A défaut d'avoir une vraie identité, la ville gère ses identités

multiples. En perpétuel mouvement, elle recherche des compromis avec ses 19 municipalités (Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre). Le bourgmestre apparaît comme un chef d'orchestre de plusieurs entités. La nouvelle équipe municipale entend faire de Bruxelles une « ville de la connaissance » forte de ses laboratoires de recherche et de ses pépites dans l'enseignement (Université Libre, Louvain Saint-Louis, ENSAV, Ecole Royale Militaire...).

➤ **Bruxelles : une ville avec une histoire et une culture fortes. Quelles perspectives d'avenir et quels grands chantiers pour répondre à ces défis ?**

Le vrai défi est celui du **développement durable**. Compte-tenu de la situation post Covid, Bruxelles ne peut concevoir sa transition écologique qu'en intégrant la dimension sociale et économique. Comment travailler davantage sur l'immigration et la pauvreté endémique ? L'Etat Providence belge a permis de limiter la « casse sociale » mais le vrai projet de l'équipe dirigeante est de développer une « ville où chacun trouve sa place ». Qu'un quartier s'enfonce dans la pauvreté avec les tensions inhérentes et c'est tout le centre de Bruxelles qui serait affecté.

Le **pacte social** doit être renouvelé et faciliter l'adhésion à un récit collectif. « Faire ville » passe par cette capacité à entraîner la diversité des couches sociales. A Bruxelles, comme ailleurs, la peur du « déclassement » nourrit les extrêmes au plan électoral.

Le **vivre ensemble** ne se décrète pas, il requiert des lieux dédiés dans ce qu'on appelle les « quartiers émergents ». C'est le cas de l'ancienne friche industrielle de la gare ferroviaire à Molenbeek, devenu un espace animé où sont programmés des

évènements qui créent du « commun ». Il s'agit en effet de « *passer des quartiers nasses aux quartiers SAS, (entendu comme SAS de décompression). Passer d'une logique de quartier à une meilleure perméabilité des quartiers pour assurer le mieux vivre ensemble* ».

La **mobilité** passe par la permutation générationnelle sur l'utilisation des transports. Une nouvelle « hiérarchie » s'est mise en place : piétons, transports en commun, voitures. Le succès des modes collectifs de déplacement contribue à l'apaisement de l'espace public, une attente renforcée par l'expérience du confinement.

En ce qui concerne la **sécurité**, le cadre est celui de l'autonomie communale.

L'article 133, alinéa 2 de la Loi attribue explicitement au bourgmestre une compétence générale d'exécution des lois, décrets, ordonnances, règlements et arrêtés de police. ... Le bourgmestre a un pouvoir autonome : l'arrêté ne doit pas faire l'objet d'une confirmation par le conseil ou le collège communal.

Disposant de moyens d'action directs, le Bourgmestre peut cependant faire appel à la Police Fédérale en appui, notamment lors de grandes manifestations.

Le partage d'informations, depuis l'Affaire Dutroux, entre la Police locale et la Police Fédérale est une priorité. Elle se traduit aussi par la mobilité professionnelle entre les deux polices.

Au plan **économique**, la ville encourage les passerelles entre le monde de l'entreprise (Solvay) et les universités, pôles de recherche et hôpitaux.

La leçon a été tirée : ne pas miser que sur le tertiaire. La pandémie a révélé des fractures urbaines entre ceux qui ont un habitat propice au télétravail et les autres.

L'investissement se porte beaucoup sur l'évènementiel, la transformation digitale, et tout ce qui concourt à l'accueil des entreprises.

Bruxelles s'inscrit dans une **logique métropolitaine**. La création en 2008 de Brussels Metropolitan (ou zone métropolitaine de Bruxelles) vise à mieux coordonner la ville et ses couronnes urbaines pour valoriser le Grand Bruxelles en tant que métropole économique attractive au centre de l'Europe.



Cette ville flamande devenue francophone puis s'affirmant internationale n'en finit pas de nous surprendre. Elle est en évolution permanente. Son grand défi est de gérer son identité composite. Après avoir généré des tensions, la vie parallèle des eurocrates passe beaucoup mieux auprès des « autochtones ». Après avoir été un facteur de dissensus, la dimension internationale de Bruxelles apparaît de plus en plus comme un « ciment » et suscite un sentiment d'appartenance commune. D'où que l'on vienne.

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DU CLUB VILLE DE DEMAIN

KEOLIS

 meridiam


TotalEnergies

flowbird.

DE GAULLE
FLEURANCE
& ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS


edf


Le Club
des Entreprises
du Grand Paris


CADRE
DE VILLE


CHAIRE EIT

SMART DATA
POWER


Skills & Affinity